

GRÉGUM - ESO

UMR 6590 - UNIVERSITÉ DU MAINE

Aux élections européennes de juin dernier, la liste Chasse Pêche Nature et Traditions (CPNT) a recueilli 7 % des suffrages en Pays de la Loire (6,7 % au niveau national). Elle arrive ainsi en tête dans 128 communes¹. Ce résultat régional est en nette progression par rapport à 1994 date à laquelle la liste CPNT avait obtenu 3,9 % des voix seulement. Cette progression apparaît encore plus significative si l'on considère le nombre de suffrages obtenus : alors que le nombre de suffrages exprimés diminuait d'environ 75 000 entre 1994 et 1999, CPNT voyait son électorat passer de 43 000 à 71 000 soit une progression de 28 000 voix environ sur la région. Cette influence dans la région s'est confirmée lors des élections régionales de 1998 puisque les chasseurs obtinrent 3,7 % en Maine-et-Loire, 6,1 % en Vendée et 8,4 % en Loire-Atlantique soit un total de quatre élus au Conseil régional.

Ces résultats interpellent et suscitent quelques questions. À quoi renvoie ce vote ? Qui sont ces électeurs ? La géographie électorale permet de tirer certains enseignements et d'élaborer une grille de lecture de ce phénomène.

I – LE CLIVAGE VILLES/CAMPAGNES : LE VOTE CPNT COMME MARQUEUR DE LA RURALITÉ ?

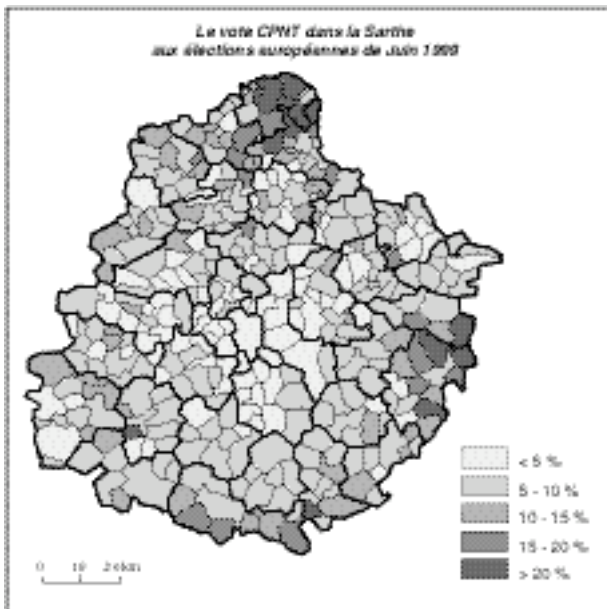
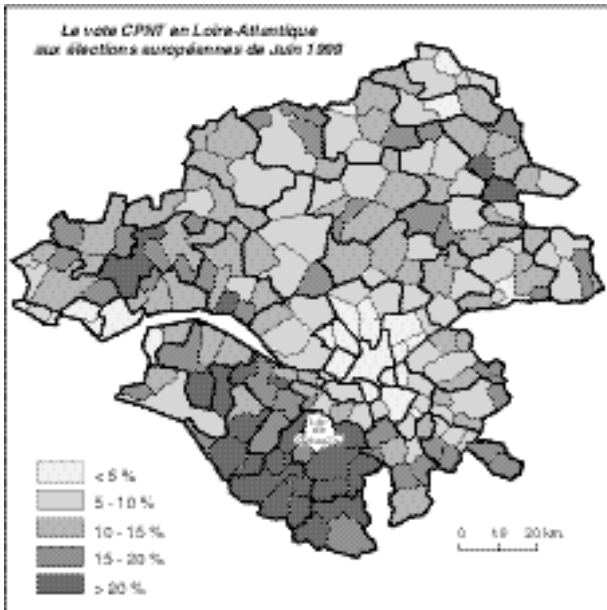
L'analyse électorale fait apparaître une première caractéristique de ce vote : son aspect très rural, information qui, certes, n'est pas des plus inattendues. Sur les deux cartes départementales (découpage communal) que nous avons réalisées on s'aperçoit que les pôles urbains concentrent les plus faibles taux de vote CPNT, alors que ce dernier est un peu plus fort dans la couronne péri-urbaine et qu'il devient plus élevé dans les zones rurales. Et à la lecture de certaines cartes (celle du département de la Sarthe notamment), on serait tenté de dire que plus on s'éloigne des pôles urbains et plus le vote CPNT progresse. On notera au passage que ce gradient s'inverse complètement lorsqu'il s'agit du vote en faveur des Verts... Alors que les communes qui comptent plus de 9 000 électeurs inscrits ont représenté 30 % des votes exprimés au

1- 79 en Maine-et-Loire, 27 en Loire-Atlantique, 15 en Sarthe, 5 en Vendée et 2 en Mayenne

niveau régional, elles n'ont représenté que 11 % de l'électorat de CPNT. Mais le critère de la taille de la commune est à manier avec précaution et ne saurait constituer à lui seul la condition unique du caractère urbain d'une commune. En effet, la liste emmenée par Jean Saint-Josse n'a pas uniquement obtenu des succès dans les plus petites communes rurales. Dans certaines communes assez peuplées mais se trouvant dans des zones rurales ayant fortement voté en faveur de CPNT, la liste Saint-Josse a obtenu des résultats très impressionnants par un phénomène qu'on pourrait qualifier de « capillarité sociologique ». C'est le cas dans le département de la Loire-Atlantique de Madecoul (3 900 inscrits, 21 % pour CPNT), de Saint-Philbert-de-Grandlieu (4 300 inscrits, 23,4 %) et de Saint-Joachim (3 100 inscrits, 25,8 %) ou de Montreuil-Bellay (2 900 inscrits, 16,9 %) et de Doué-la-Fontaine (5 300 inscrits, 19,7 %) dans le Maine-et-Loire. Dans une de ces communes, Montreuil-Bellay, CPNT arrive en deuxième position et dans les autres, cette liste est en tête. Ces quelques exemples viennent relativiser l'idée d'un vote émanant uniquement des communes les moins peuplées et montrent par ailleurs que les communes précédemment citées, bien qu'assez peuplées ne diffèrent pas socio-culturellement des communes rurales qui les entourent. Elles sont davantage en osmose avec le milieu rural avoisinant que de véritables petites enclaves urbaines.

II- VOTE CPNT ET PRATIQUE DE LA CHASSE

On l'a vu, le critère de la taille de la commune doit être manié avec précaution : des communes relativement peuplées peuvent fortement voter pour CPNT. Par ailleurs, comme le montrent les cartes, toutes les communes rurales n'ont pas accordé les mêmes résultats à la liste Saint-Josse. Des différences considérables existent d'une commune à une autre d'une zone à une autre. Certains espaces ont été beaucoup plus réceptifs que d'autres au message de CPNT. C'est particulièrement vrai des communes où la chasse est très pratiquée. La géographie de ce vote découle en partie de la géographie de la chasse dans la région. Comme le montre le tableau ci-dessous, la liste Saint-Josse a ainsi obtenu des résultats très importants dans les communes de la Brière, dans celles



situées à proximité du Lac de Grandlieu ou bien encore dans celles qui constituent le Marais Poitevin.

Résultats de CPNT aux européennes de 1999	
Lac de Grandlieu	
St-Lumine-de-Coutais	46,5 %
La Limouzinière	29,8 %
St-Mars de Coutais	28,2 %
La Chevrolière	20,4 %
Brière	
Crossac	28,3 %
St-bachim	25,8 %
Ste-Reine de Bretagne	22,3 %
Marais Poitevin	
Triaise	24 %
Le Gué de Velluire	21,7 %
Champagné-les-Marais	21,2 %

Mais contrairement à d'autres endroits en France (Pas-de-Calais, Somme, Gironde, Landes...), les communes littorales de Vendée et de Loire-Atlantique n'ont pas dans leur ensemble massivement voté en faveur de CPNT. Cela tient au fait que l'urbanisation liée au tourisme notamment y est très développée et que la part des ruraux et la pratique de la chasse y sont plus réduites que dans les départements précédemment cités.

En tout état de cause, même si un lien indéniable existe entre la pratique de la chasse et le vote CPNT, la liste Saint-Josse a su recruter bien au-delà des rangs des chasseurs. Divers éléments plaident dans ce sens : dans la Somme où CPNT a obtenu 56 000 voix, on ne compte que 28 000 chasseurs et d'après le Sondage Sortie des Urnes (SSU) réalisé par CSA, 37 % des électeurs de cette liste étaient des femmes alors que ces dernières représentent moins de 5 % de l'ensemble des chasseurs.

III- LE VOTE CPNT : UN VOTE TOUT TERRAIN

Si la liste Saint-Josse a su trouver un accueil très favorable dans les communes à fortes traditions cynégétiques, l'audience de CPNT a-t-elle été différente selon l'orientation politique des différents territoires ? Force est de constater que la liste CPNT a montré sa capacité à rassembler à la fois dans les terroirs de la gauche mais aussi dans les campagnes de droite². En Pays de la Loire, la liste Saint-Josse obtient ainsi parmi ses meilleurs résultats régionaux dans certains espaces traditionnellement marqués à gauche que sont les communes de la Brière en Loire-Atlantique, celle du Marais Poitevin en Vendée ou bien encore le canton de Noyant en Maine-et-Loire. À l'inverse beaucoup de communes rurales ayant offert des résultats très flatteurs à la liste CPNT sont acquises à la droite. On citera ici comme exemples significatifs le cas du Pays de Retz et plus généralement du Sud de la Loire-Atlantique. Mais dans l'ensemble, de la région comme au plan national, CPNT semble davantage mordre à droite qu'à gauche.

D'une manière plus précise, en ce qui concerne la droite, il semblerait que la progression de CPNT par rapport à 1994 se soit notamment effectuée au détriment du courant « souverainiste ». Alors que la liste conduite par Charles Pasqua enregistre au niveau national une légère progression par rapport au

²- Ce caractère hétéroclite et hétérogène de l'électorat CPNT a d'ailleurs été mis en évidence au plan national par les SSU. Celui de CSA indique par exemple qu'un peu plus d'un quart de ces électeurs se positionne à gauche et 40 % à droite ou à l'extrême-droite.

résultat obtenu par Philippe de Villiers en 1994, le courant souverainiste est en recul dans une seule région: les Pays-de-la-Loire. Or si l'on prend les résultats département par département, on constate que, d'une manière générale, la progression de CPNT est d'autant plus significative que le recul du courant

Départements	Différentiel Pasqua / De Villiers	Evolution CPNT
Mayenne	- 2,1	+ 1,6
Vendée	- 2,9	+ 2,7
Sarthe	- 3,3	+ 2,8
Loire-Atlantique	- 4,5	+ 2,7
Maine-et-Loire	- 5,9	+ 5,3

« souverainiste » est important.

À l'inverse quand les « souverainistes » parviennent à fidéliser leur électorat les performances de la liste Saint-Josse sont plus limitées. La même observation est valable au niveau cantonal et communal. Et d'une manière générale, peu de communes ont accordé de bons résultats aux deux listes à la fois, listes qui semblent, de par certaines valeurs relativement proches, être en concurrence directe auprès d'un segment du monde rural.

Les bons résultats de la liste Saint-Josse en milieu rural s'expliqueraient-ils également par une captation partielle de l'électorat FN? Certains observateurs mettant en avant les similitudes des deux discours tant sur le fond (l'hostilité à la construction européenne) que sur la forme (le ton volontiers poujadiste) ont avancé cette hypothèse et d'après le Sondage sortie des urnes (SSU) de CSA, l'électorat de CPNT est composé à 13 % d'anciens électeurs de Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle de 1995. Cette donnée vient d'emblée relativiser l'ampleur du phénomène. Mais l'analyse électorale au niveau régional montre que certaines zones où le parti de Jean-Marie Le Pen était historiquement le plus fort, sont précisément des zones qui arrivent en tête pour ce qui concerne le vote CPNT. Dans la Sarthe, une bonne partie des meilleurs résultats de CPNT est concentrée dans le canton de La Fresnaye-sur-Chédouet qui est précisément un des cantons les plus perméables (ou du moins le moins imperméable) à l'influence du FN depuis 1984³. On retrouve le même phénomène dans le Maine-et-Loire où cinq des six cantons⁴ ayant placé la liste Saint-Josse en tête accordaient traditionnellement les scores les plus

importants du département au FN.

Mais selon nous, les très bons résultats des chasseurs dans l'Est du Maine-et-Loire ne sauraient s'expliquer uniquement par des transferts de voix en provenance du FN. Ils permettent de mettre en lumière deux autres explications. D'une part, si ces cantons sont orientés à droite, le système notabiliaire et l'encaissement politique sont moins solides qu'ailleurs. CPNT, à l'instar du FN auparavant, a pu ainsi s'immiscer dans la brèche⁵. D'autre part, cette crise du système de pouvoir local contrôlé par la droite a permis, à la surprise générale, au candidat Vert Jean-Michel Marchand d'emporter au second tour la quatrième circonscription du Maine-et-Loire lors des législatives de 1997. Cette situation confère donc à cette circonscription un statut de « laboratoire » (les verts ne détenant que six circonscriptions au plan national). Or il est intéressant de constater que la présence d'un député Vert semble avoir particulièrement profité électoralement à... CPNT, cette présence cristallisant sans doute l'opposition à l'égard des Verts et dynamisant en retour la mobilisation en faveur de CPNT.

IV- UNE CERTAINE CAPACITÉ À MOBILISER LE « MARAIS »

On l'a vu, l'électorat CPNT apparaît assez composite du point de vue de son positionnement politique au niveau national comme au niveau régional. Les électeurs de droite côtoient ceux de gauche et d'extrême-droite. Cette photographie serait incomplète si l'on n'évoquait pas une autre composante importante de cet électorat. Il s'agit de ce qu'on appelle communément le « marais », c'est-à-dire des électeurs ayant des difficultés à se reconnaître dans le divage gauche/droite, assez peu intéressés par la politique et volontiers abstentionnistes. D'après le SSU de CSA, c'est parmi l'électorat CPNT que la part des « sans préférence partisane » a été la plus importante (17 %), tout comme d'ailleurs celle des électeurs s'étant abstenus aux élections législatives de 1997 (39 %). L'analyse électorale fait d'ailleurs apparaître au niveau national que la participation était sensiblement supérieure à la moyenne dans les départements à fort vote CPNT (56 % dans la Somme et 54 % dans les Landes contre 47 % en moyenne). Le même constat peut être fait au

3- La présence dans ce canton de la Forêt de Perseigne, connue pour ses nombreuses chasses constitue sans doute également un facteur à prendre en considération.

4- Noyant, Gennes, Allonnes, Doué-la-Fontaine, Montreuil-Bellay et Longué-Jumelles.

5- Le cas de la Mayenne où les leaders politiques locaux de droite ont pesé de tout leur poids dans la campagne constitue une illustration a contrario, CPNT y ayant fait un mauvais score.

6- D'après le SSU de CSA, c'est parmi cet électorat et chez aucun autre que « la discussion avec des amis, des proches » arrive en tête des moyens d'informations pour faire son choix de vote.

niveau régional. En effet, si l'on isole l'ensemble des communes où la liste Saint-Josse a obtenu plus de 20 % des suffrages (soit 139 communes), on s'aperçoit que la participation y est supérieure de plus de six points à la moyenne régionale. Tout semble donc indiquer que CPNT, grâce à une campagne très locale et via des réseaux de connaissance⁶, soit parvenue à sensibiliser une partie de la société rurale et à mobiliser des électeurs habituellement en retrait de la vie politique.

La pérennité de CPNT dépend donc aujourd'hui de sa capacité à maintenir la cohésion d'un électorat hétérogène, à mobiliser de manière récurrente en milieu rural les déçus de la politique et d'une manière plus générale, à apparaître véritablement comme le « parti de la ruralité », ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui, même si, à bien des égards, la carte de l'urbanisation se dessine en négatif sous celle du vote CPNT.